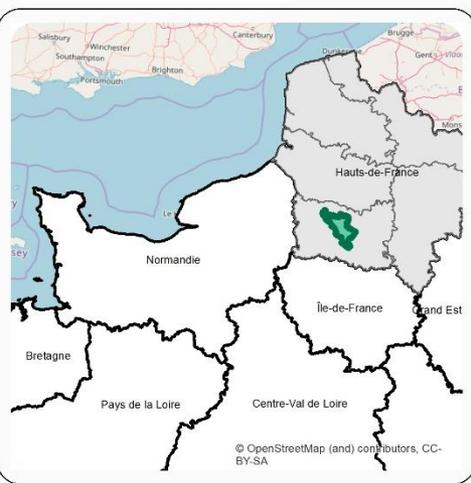
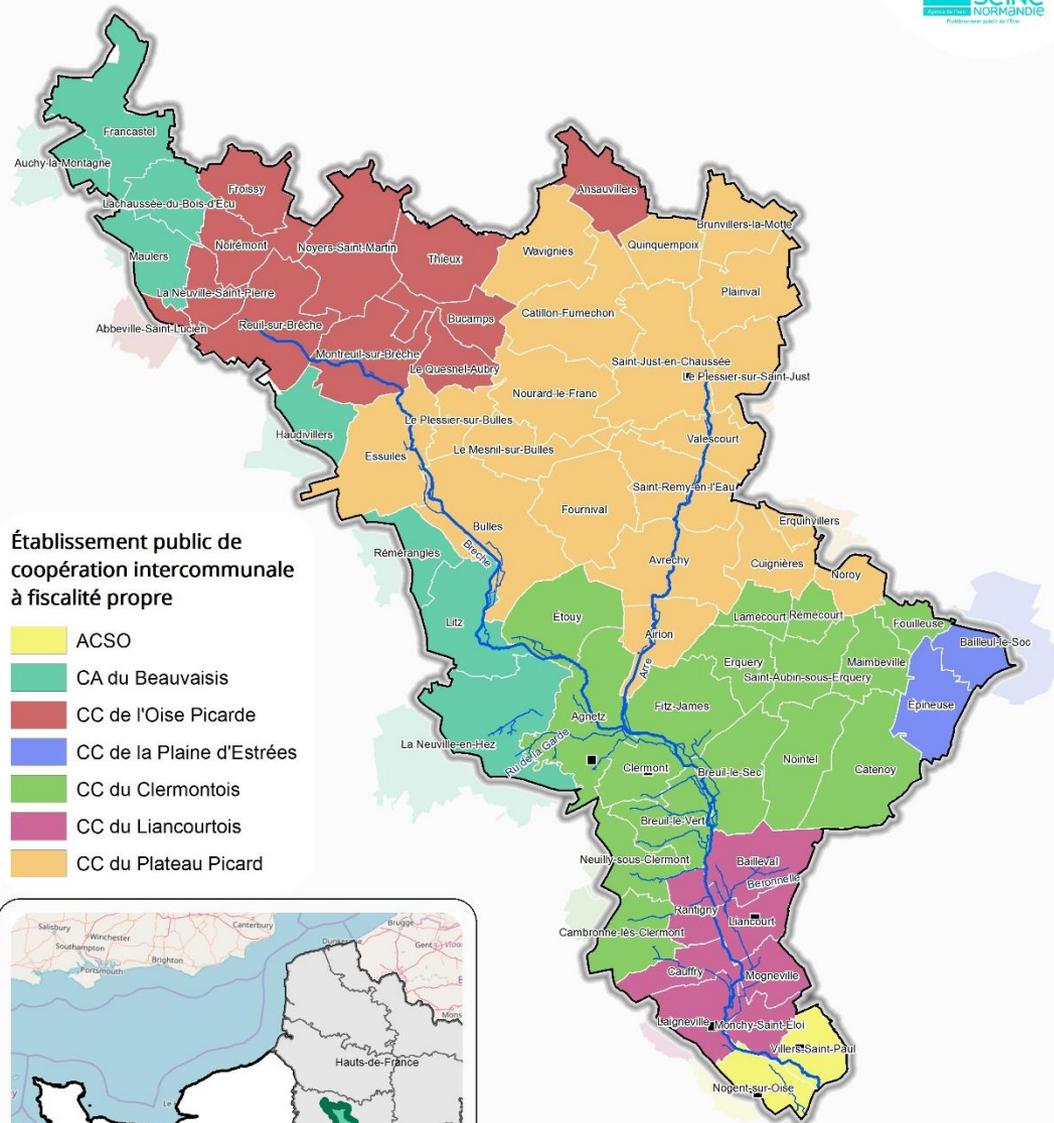


# SAGE de la Brèche

10 décembre 2018

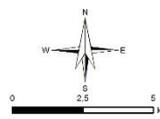
Commission Locale de l'Eau  
Diagnostic





- Villes principales
- Cours d'eau
- Communes
- Périmètre du SAGE

Sources, références :  
SIVB, OpenStreetMap

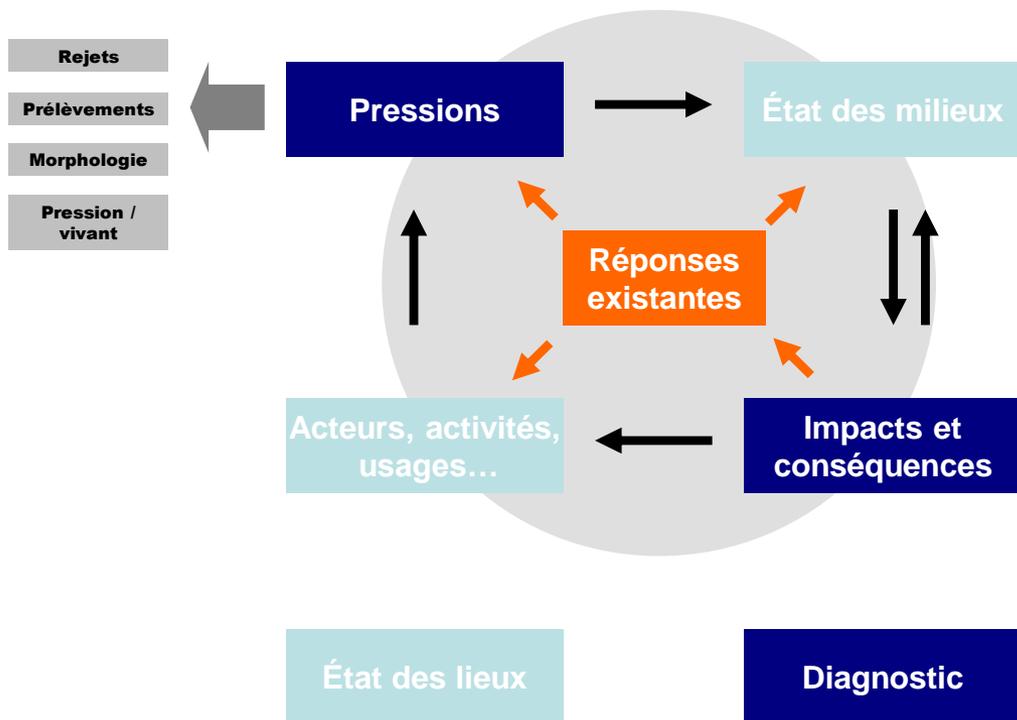
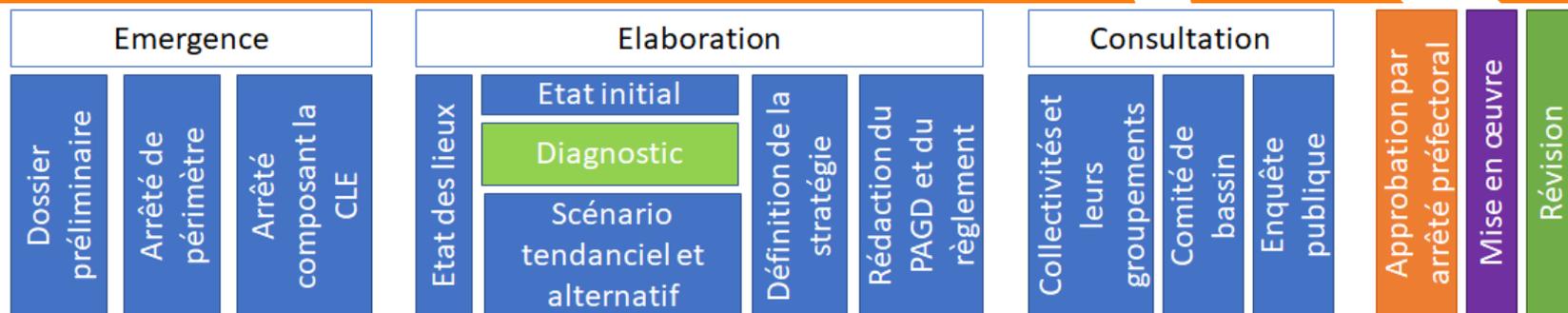


**SAGE de la Brèche**  
490 km<sup>2</sup>  
66 communes – 90 000 habitants

**Cours d'eau**  
2 principaux : Brèche et Arré  
155 km de linéaires

**Masse d'eau souterraine**  
Majoritairement, nappe de la craie picarde

# Un diagnostic de SAGE...



... pour mettre en relation les données de l'état initial

... pour définir et prioriser les enjeux

	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sep-18	oct-18	nov-18	dec-18
<b>Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic (tranche ferme)</b>									
Organisation du projet	⊙								
Collecte et traitement des données									
Mise en forme de l'état des lieux			△		⊙				
Analyse et mise en forme du diagnostic							△	⊙	⊙ VF
Préparation de l'évaluation environnementale									

	jan-19	fév-19	mar-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19
<b>Phase 2 : Scénarios et stratégie (tranche optionnelle 1)</b>							
Collecte et traitement des données, rencontres avec les acteurs							
Mise en forme du scénario tendanciel							
Définition des scénarios alternatifs		△					
Caractérisation des scénarios alternatifs				△			
Mise en forme des scénarios alternatifs et de la stratégie					⊙ VP	⊙	⊙ VF
Préparation de l'évaluation environnementale							

	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	jan-20	fév-20
<b>Phase 3 : Rédaction des documents du SAGE et relecture juridique (tranche optionnelle 1)</b>							
Rédaction 1 <sup>ère</sup> version PAGD et règlement	VP	✎ x 3	⊙	⊙ V1			
Rédaction 2 <sup>ème</sup> version consolidée des documents					✎	⊙ V2	⊙ VF
Mise en forme du rapport environnemental				VP			VF

	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sep-20	oct-20	nov-20	déc-20	jan-21	fév-21
<b>Phase 4 : Consultation et enquête publique (tranche optionnelle 2)</b>												
Consultation												
Analyse des avis et préparation du dossier d'enquête					⊙	⊙						
Enquête publique												
Analyse des remarques et préparation du dossier définitif										⊙	⊙	
Assistance jusqu'à l'arrêté préfectoral d'approbation												



- Réunions des commissions thématiques
- Réunion d'inter-commission
- Réunion du bureau de la CLE
- Réunion du comité de rédaction
- Réunion de la CLE
- Réunion des élus
- Réunions avec les services de l'état

Etat initial + Diagnostic :  
validation par la CLE  
(10 décembre 2018)

# Qualité des eaux souterraines

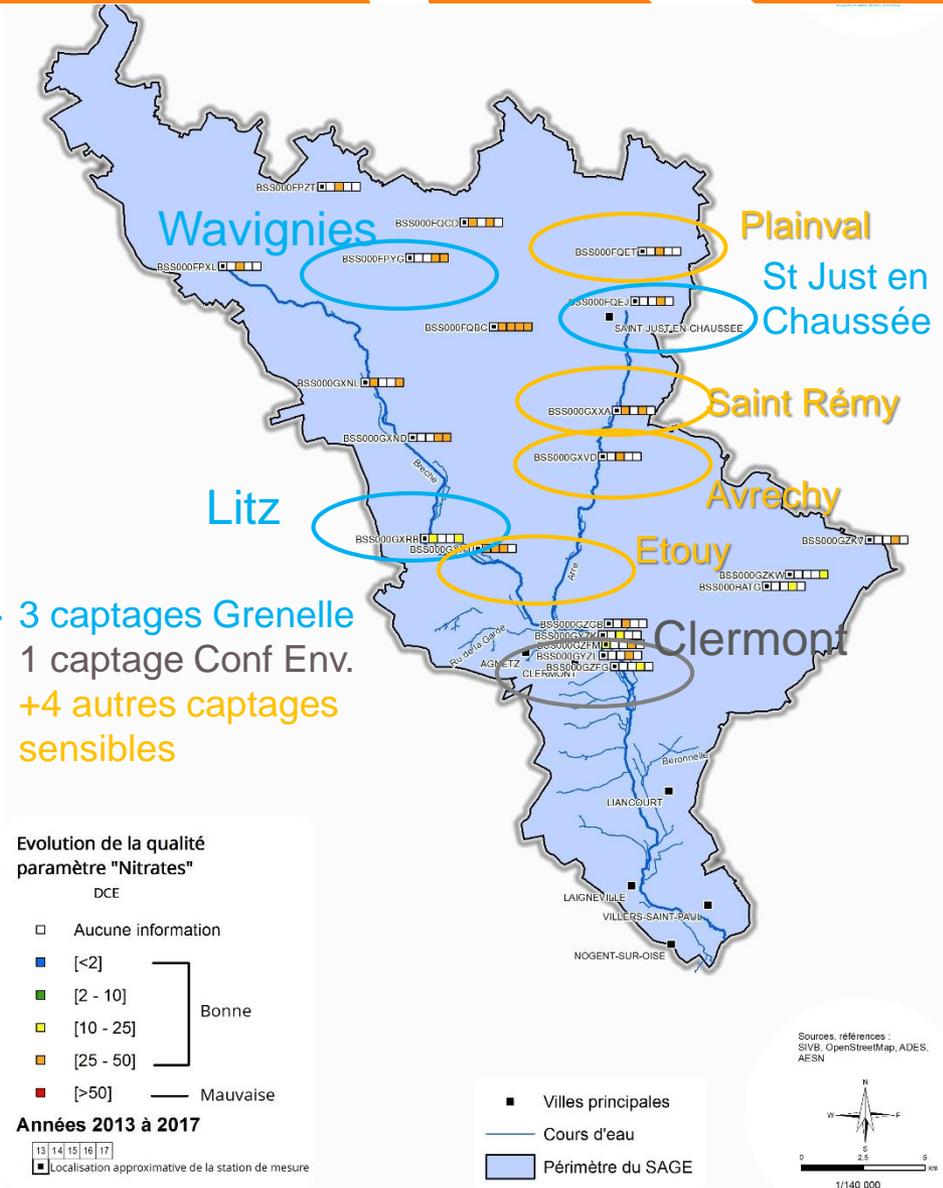
EAUX SOUTERRAINES	Etat hydraulique	Surface dans le BV Brèche	Etat chimique	Objectif de bon état
Craie Picarde	Majoritairement libre	483 km <sup>2</sup>	Bon	2015
Eocène du Valois	Majoritairement captive	89 km <sup>2</sup>	Bon	2015
Alluvions de l'Oise	Libre	6 km <sup>2</sup>	Bon	2015

## Nitrates

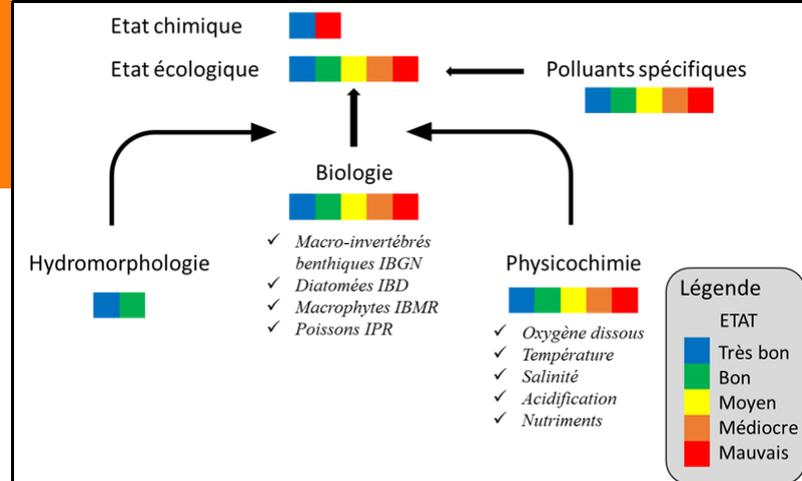
concentrations moyennes annuelles > 50 mg/l

Piézométrie et concentration en nitrates liées (baisse conjointe depuis 2015)

Territoire du SAGE classé en zone vulnérable aux nitrates  
 → 6<sup>ème</sup> programme d'action directive nitrates



# Qualité des eaux superficielles



Analyse des données de 2014 à 2017 :

Masse d'eau	Bilan de l'oxygène	Paramètres azotés			Paramètres phosphorés	Qualité chimique au sens DCE	Polluants spécifiques de l'état écologique (2014-2016)	Pesticides y compris ceux non inclus dans l'évaluation DCE
		Nitrate	Ammonium	Nitrite				
Brèche	Bon	Bon	Bon	Moyen	Bon	Très bon		
Arré	Bon	Bon	Moyen	Moyen	Moyen	Très bon	diflufénicanil	
Ru de la Garde	Moyen	Bon	Médiocre	Mauvais	Médiocre	Très bon		
Béronnelle	Médiocre	Bon	Mauvais	Médiocre	Médiocre	Mauvais HAP + Di(2-ethylhexyl) phtalate	Mauvais Zinc ; arsenic ; cuivre ; aminotriazole ; diflufénicanil	

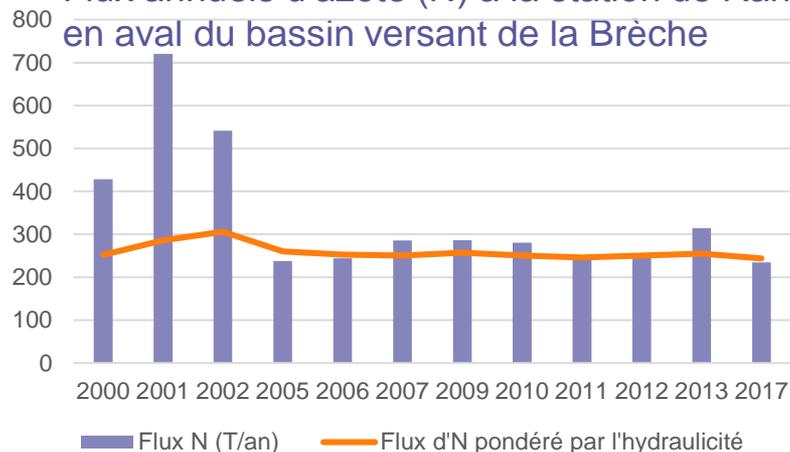
## Ru de la Garde et Béronnelle :

Bilan de l'oxygène dégradé : témoin de pollutions organiques (origine domestique, industrielle, ...) accentué par un contexte physique défavorable (Faibles débits d'étiage → faible acceptabilité du milieu) et une qualité hydromorphologique dégradée.

# Enjeux qualitatif : Azote

**Flux globaux d'azote =**  
concentrations mensuelles uniques x  
débits moyens mensuels

Flux annuels d'azote (N) à la station de Rantigny  
en aval du bassin versant de la Brèche



## Enjeux :

- Réduction des fuites d'azote d'origine agricole
- Amélioration de la gestion des eaux usées



### Sources industrielles



**Rejet industriel :** Groupe Hardi à Noyers-Saint-Martin, la Société Laitière à Clermont, TG Griset à Villers-Saint-Paul et la Pisciculture à Bulles



### Sources domestiques

**Flux d'azote total = 38 T N / an**  
Hypothèse : production de 12 g N / j / habitant et d'un abattement de 20% (dénitrification naturelle)



### Sources agricoles :

= flux d'azote globaux –  
flux liés à l'assainissement

Part des flux d'azote agricole

**85%**



La fertilisation seule n'explique pas le lessivage de l'azote vers la nappe d'eau

L'apport de nitrate à la nappe dépend aussi de :

- Successions culturales
- Couverture des sols en interculture
- Conditions climatiques de l'année

# Enjeux qualitatif : Phosphore

Source **domestique** : apports dissous  $\text{PO}_4^{3-}$  (mauvais branchements, surverses de réseaux, rejets station d'épuration en rivière) → impact variable selon l'acceptabilité du milieu récepteur

Source **agricole** : apports majoritairement particulaires



Aléa érosion fort sur le plateau

**Brèche** : bon état depuis 2009

**Ru de la Garde et Béronelle** : état **médiocre**

pour les paramètres phosphorés (mais aussi azotés et bilan d'oxygène)

→ **Impact des pollutions accentué par le contexte physique de leur bassin versant**

	La Béronelle à Liancourt			Le Ru de la Garde		
	juil-11	juin-14	juin-17	août-13	oct-13	août-16
Concentrations phosphore total	1,3	1	0,52	0,66	1,3	0,4
Concentrations orthophosphates	2,9	2,52	1,51	1,7	3,7	0,9
$\text{P-PO}_4^{3-}/\text{P}_{\text{tot}}$	<b>73%</b>	<b>82%</b>	<b>95%</b>	<b>84%</b>	<b>93%</b>	<b>73%</b>

## Enjeux :

- Amélioration de la collecte et du transfert des effluents
- Nécessité d'adapter les rejets à l'acceptabilité du milieu récepteur
- Maitrise des ruissellements

# Enjeux qualitatif : Pesticides

**Bon état chimique** au sens DCE

Concentrations importantes en eaux superficielles  
Dépassements en eaux souterraines



## En eaux superficielles :

Chlortoluron, Métamitron, Ethofumésate > 1ug/L  
Diflufénicanil, métazachlore : polluants spécifiques déclassants

→ **Herbicides d'usages principalement agricoles**

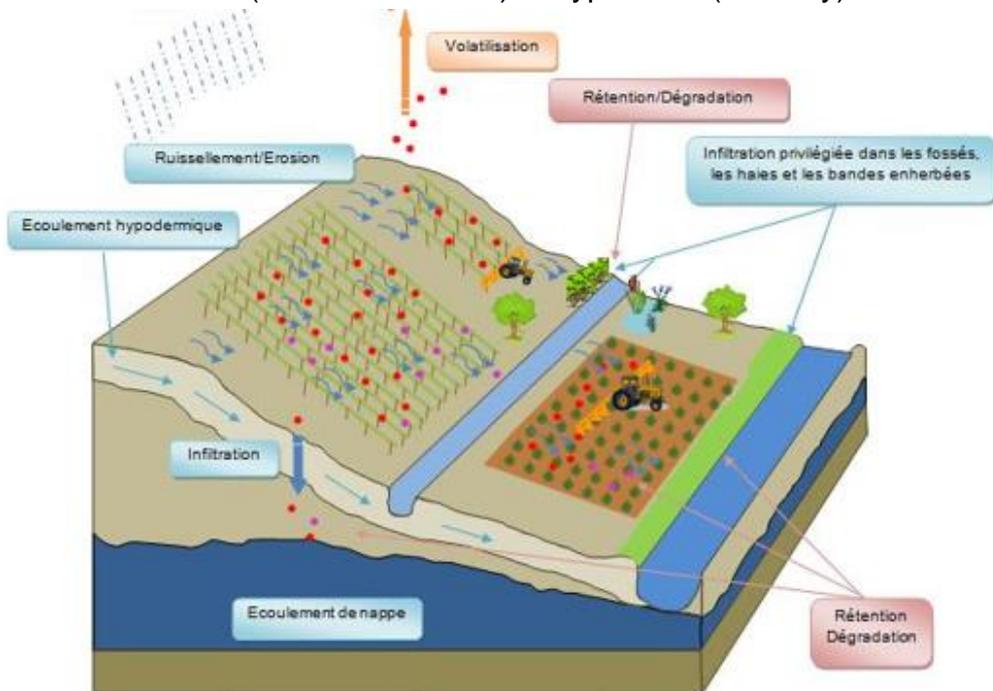
Glyphosate et AMPA (sous-produit) > 1ug/L

→ **Herbicide mixte**



## En eaux souterraines :

Atrazine (Nourard le Franc) - Glyphosate (Avrechy)



**Loi n°2014-110 modifiée par la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte**

**Usages des collectivités et de leurs groupements**

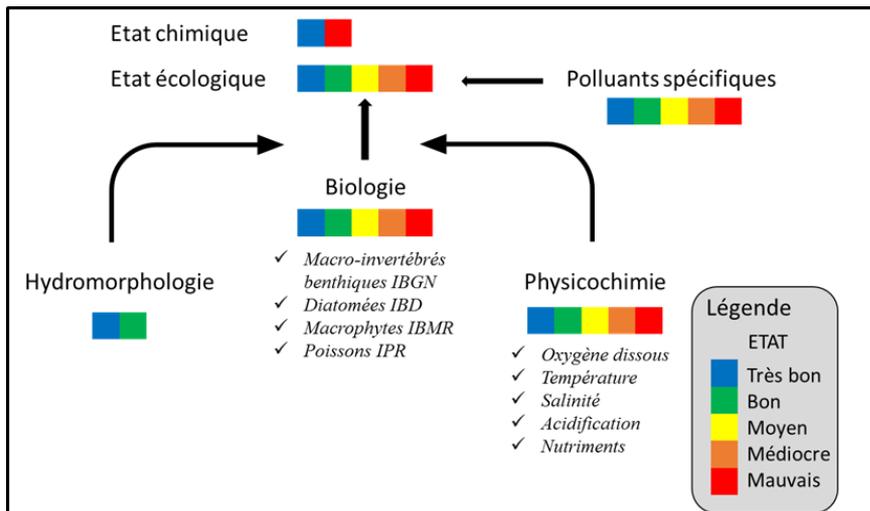
Interdiction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017

**Usages des particuliers**

Interdiction à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

**Enjeux :**

Réduire les pesticides dans les cours d'eau



STATION	2011	2012	2013	2014	2015	2016
La Brèche à Etouy (AMONT)						
L'Arré à Valescourt (AMONT)			IBG			IBD
L'Arré à Airion (AVAL)						
Le ru de la garde à Clermont						IBD ; IBG
La Béronnelle à Liancourt						
La Brèche à Rantigny (AVAL)		IBD ; IBG	IBG		IBG	

IBD : Indice biologique Diatomées

IBG : Indice Biologique Global (macroinvertébrés)

Au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement :

- ❖ liste 1 (pas de nouvelle autorisation pour construire un ouvrage constituant un obstacle à la continuité écologique)
- ❖ liste 2 (obligation d'assurer, dans un délai de 5 ans, la libre circulation des poissons, et le transport suffisant des sédiments)  
→ **La Brèche classée en liste 2**

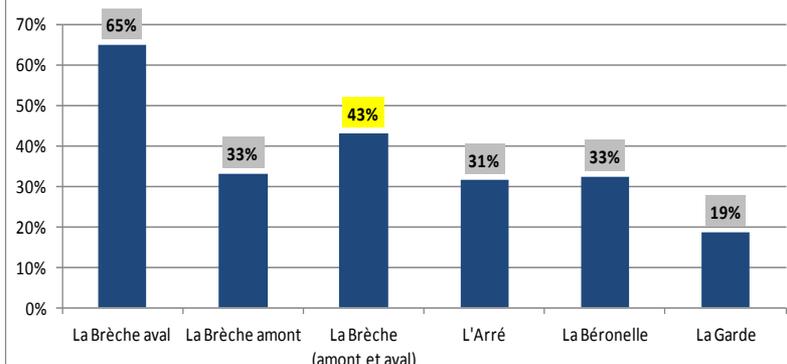
**Objectif SDAGE :** - cartographier les espaces de mobilité des cours d'eau, les zones humides  
- programme de restauration de la continuité écologique des cours d'eau

**Objectif PLAGEPOMI :** taux d'étagement = 30%





Taux d'étagement par masse d'eau



11% du linéaire influencé par les ouvrages

## Impacts sur les milieux aquatiques :

- Homogénéisation des habitats
- Colmatage et envasement par mauvaise circulation sédimentaire
- Entraves aux migrations piscicoles

## Pressions principales :

- Taux d'étagement élevés, au-delà des objectifs du PLAGEPOMI (sauf Ru de la Garde)
- Ruptures de continuité écologique induites par les ouvrages hydrauliques
- Apports sédimentaires par érosion des sols agricoles
- Artificialisation des tracés et des profils en travers (notamment le déplacement, le redressement et le curage des cours d'eau, berge)
- Localement, absence de ripisylve

## Enjeux :

- Restauration de la morphologie des cours d'eau
  - Restauration de la continuité écologique
- Limiter le colmatage des cours d'eau par la réduction de l'érosion des sols agricoles

→ Poursuivre et renforcer les actions engagées par le SMBVB

# Zones humides

## Pressions sur les zones humides :

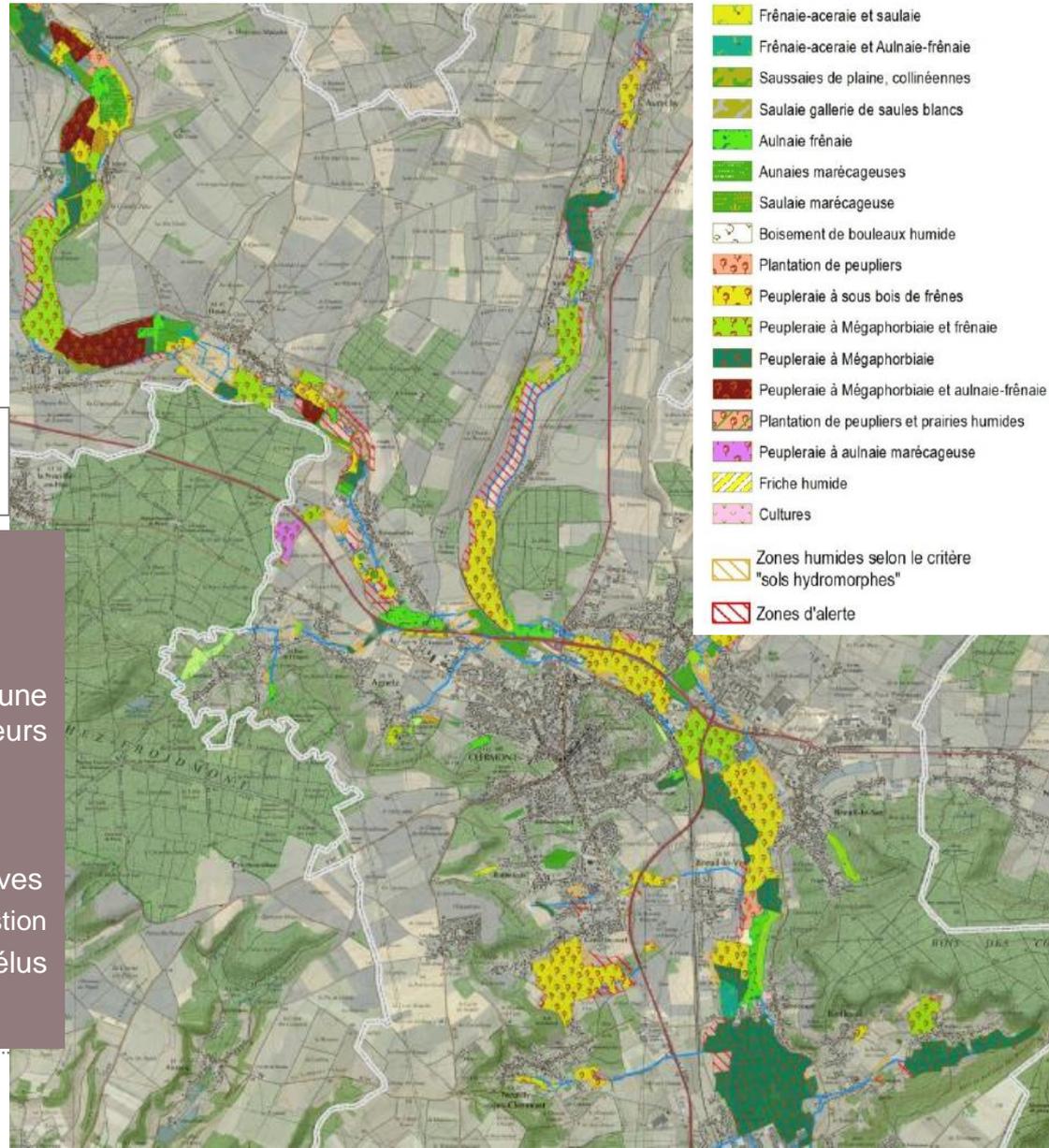
- Modifications hydrologiques (recalibrage de cours d'eau, curage de fossé, ouvrages transversaux au cours d'eau, infrastructures : déconnexion des zones humides entre elles...)
- Occupation du sol (urbanisation, peupleraies, grandes cultures, drainage...)
- Fermeture des milieux et espèces invasives

## Orientation 22 du SDAGE 2016-2021

Doctrine « éviter, réduire et compenser »

### Enjeux :

- La protection des zones humides
  - La promotion d'une gestion adaptée voire d'une restauration de ces zones au regard de leurs fonctionnalités
- priorités d'actions à définir
- La maîtrise de la progression des espèces invasives
- diagnostic précis à effectuer pour établir un plan de gestion
- La communication vers les propriétaires et les élus de leur valeur patrimoniale



# Aspects quantitatifs

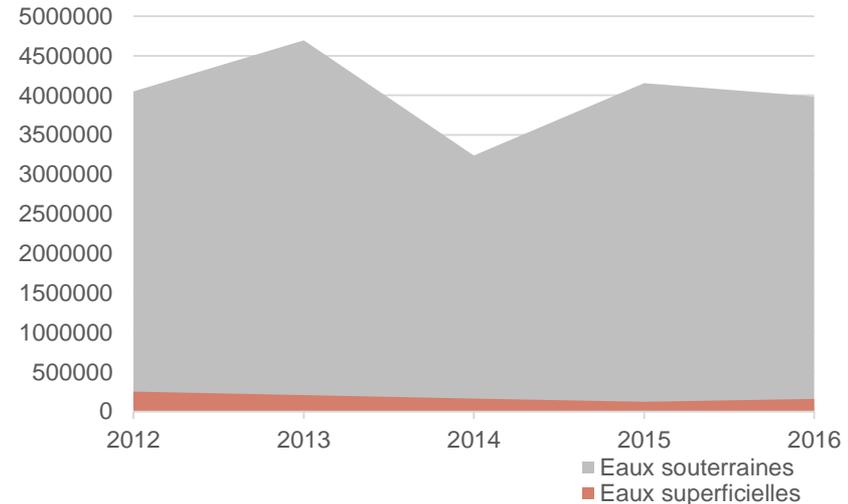
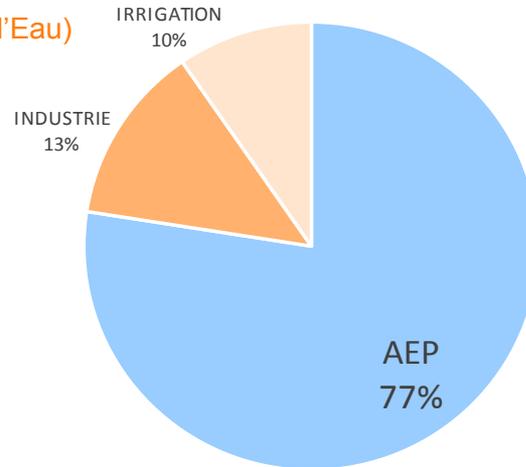
## Prélèvements

(données redevance Agence de l'Eau)

4,2 millions de m<sup>3</sup>

Eaux superficielles : 5%

Eaux souterraines : 95%



## Enjeux :

- **Assecs des sources de la Brèche et de l'Arré**  
(Lien à l'évolution naturelle de la piézométrie de la nappe.  
Peut-être accentués par les usages présents en tête de bassin)

- **Vigilance de l'équilibre entre les besoins et de la ressource au regard du changement climatique**

*Intérêt d'améliorer la connaissance des liens entre eaux souterraines et hydrologie des cours d'eau*

## Performance des réseaux d'eau potable

Rendements et Indice Linéaire de Pertes (ILP) respectent les valeurs guides de l'Agence de l'eau

- en milieu rural : R ≥ 70%, ILP inférieur à 3 m<sup>3</sup> /km/j
- en milieu intermédiaire (R ≥ 75%, ILP inférieur à 7 m<sup>3</sup> /km/j)
- en milieu urbain (R ≥ 80%, ILP inférieur à 12 m<sup>3</sup> /km/j)

*Sauf : Nourard le Franc, Noyers Saint Martin, Saint Just en Chaussée*



# Risque inondation

Risque = Aléas x Enjeux

## Aléas

- ▶ Remontée de nappes
- ▶ Débordement de cours d'eau (longues pluies d'hiver)
- ▶ Ruissellements torrentiels (orages de printemps)

## Enjeux

- ▶ Protection des biens et personnes

Entre 1983 et 2014,  
141 arrêtés de catastrophes  
naturelles.

Nombre moyen d'arrêtés

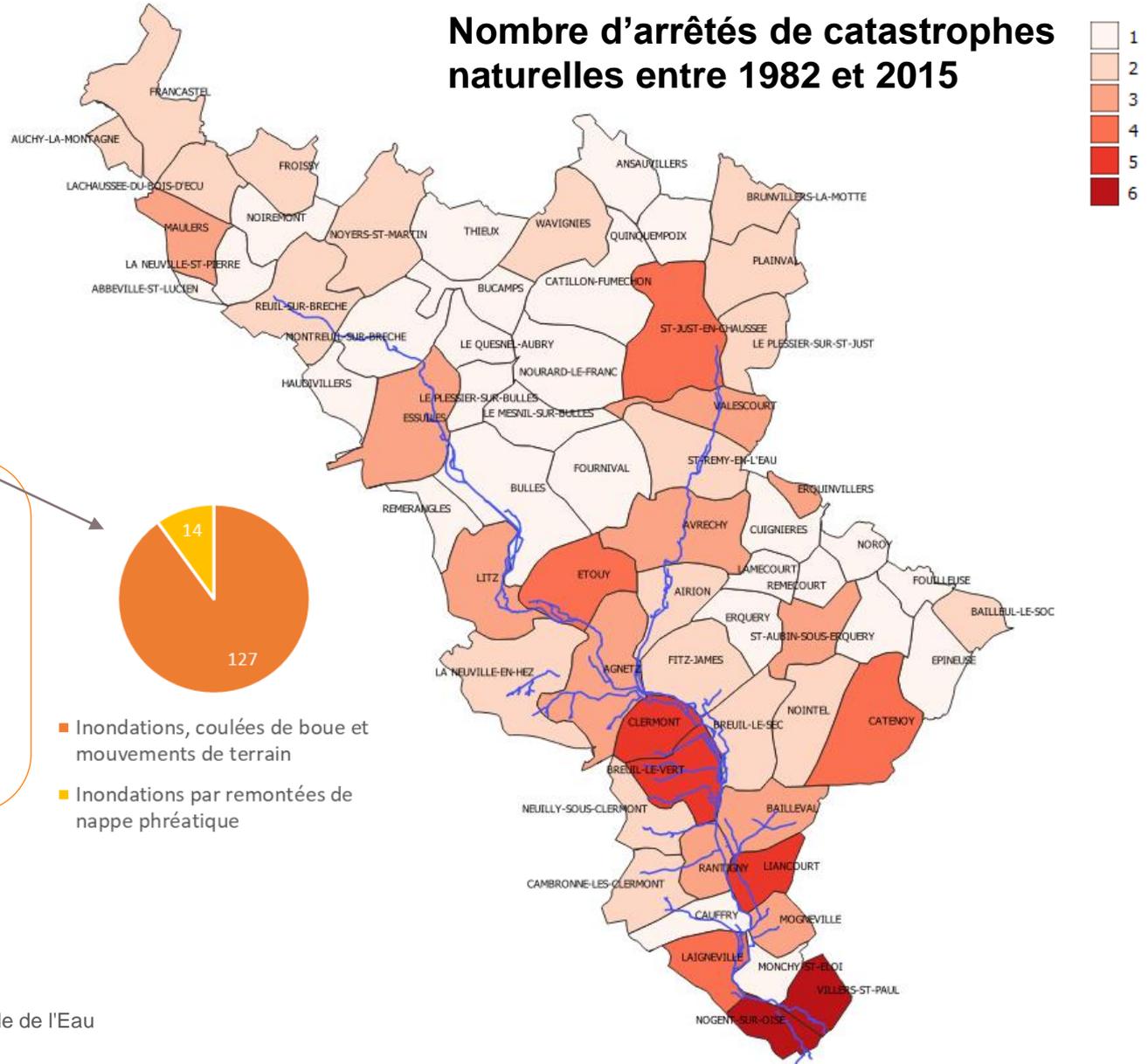
Par commune française : 4,5

Par commune de l'Oise : 2,5

Par commune du BV Brèche : 2,1

- ▶ Qualité des milieux (colmatage des frayères, apport de matière en suspension)

## Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles entre 1982 et 2015

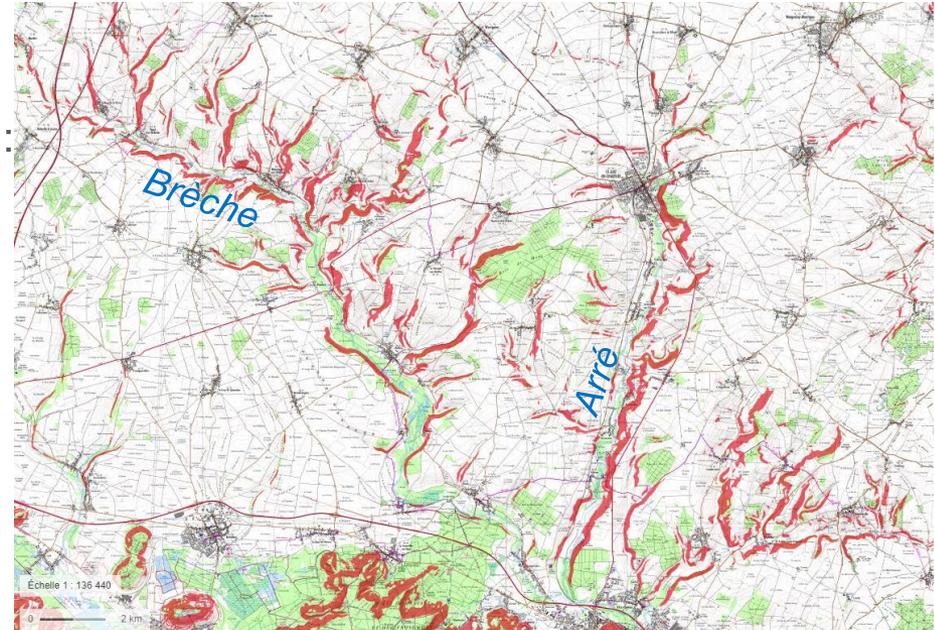




Les causes de la sensibilité du territoire aux **ruissellements et aux coulées de boues** :

- Topographie
- Tailles de parcelles importantes
- Pratiques culturales impactantes (travail du sol, cultures de pommes de terre et légumes de plein champs...)
- Urbanisation, imperméabilisation des sols

**Vigilance** : aggravation possible avec le changement climatique et l'évolution de l'occupation des sols



Pentes supérieures à 10% sur l'amont du Bassin versant (Géoportail)

## Enjeux

- Améliorer la connaissance des axes de ruissellements, de l'aléa
- Développement de programme d'action pour la maîtrise des ruissellements

## Outils de gestion des inondations

- PPRi de la rivière de l'Oise section Brenouille – Boran sur Oise (Nogent sur Oise et Villers St Paul)
- PAPI d'intention sur la vallée de l'Oise. TRI de Creil

# Compétences eau potable & assainissement

## Assainissement collectif

EPCI à fiscalité propre	CC du Clermontois, CC du Liancourtois, CC du Plateau Picard, ACSO
-------------------------	---

Communes	Froissy
----------	---------

EPCI sans fiscalité propre	SI Pont Saint Maxence, SM de Sacy le Grand
----------------------------	--

## Assainissement non collectif

EPCI à fiscalité propre	ACSO, CA du Beauvaisis, CC de l'Oise Picarde, CC du Clermontois, CC du Liancourtois et CC du Plateau Picard
-------------------------	---

## Eau Potable

EPCI à fiscalité propre	CC du Liancourtois, CC du Plateau Picard, CC du Pays du Clermontois, ACSO
-------------------------	---

Communes	Bailleul-le-Soc, Haudivillers, Noyers-Saint-Martin
----------	--

EPCI sans fiscalité propre	6 Syndicats intercommunaux : Luchy, l'Hardière, Essuiles Saint Rimault, Ansauvillers-Gannes, la Brèche et Litz
----------------------------	--



Loi n° 2015-991 du 7 août 2015

**Compétences « eau » et « assainissement »**  
**Transfert aux communautés de communes** et aux communautés d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier **2020**

Loi n° 2018-702 du 3 août 2018

Les communes peuvent **reporter** le transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 1<sup>er</sup> **janvier 2026**.

## Missions du grand cycle de l'eau - Code de l'environnement L211-7

- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols
- 5° La défense contre les inondations

### Compétence de gestion des eaux pluviales urbaines

- Compétence **facultative** pour les communautés de communes
- **Compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération à partir de 2020**

Pour les communautés urbaines et les métropoles : compétence « eaux pluviales urbaines » rattachée à la compétence « **assainissement** »

**SMBVB** ← **GEMA**  
Plan Pluriannuel de  
Restauration et d'Entretien  
des cours d'eau

**?** ← **Hors  
GEMA**

**EPCI-FP** ← **PI**

**EPCI-FP**

←  
CC Vallée Dorée  
CC du Clermontois  
ACSO

## Enjeu

Gouvernance sur la mission de la maîtrise des  
ruissellements

# Les modifications majeures apportées suites aux commissions



## Calendrier

- Modification suite à une erreur : délai maintenus pour une validation des documents d'ici février 2020

## Quantité

- Des **assecs** problématiques aux sources. Les données disponibles ne permettent pas de confirmer un impact potentiel des forages : une étude spécifique à prévoir → Enjeu « moyen »
- Analyse des **arrêtés de catastrophes naturelles** pour caractériser l'aléa inondation
- Valeurs guide **d'ILP** (Indices Linéaires de Pertes)
- Concentrations en nitrates et lien avec la **piézométrie** de la nappe de la Craie

## Qualité

- Ajouts des nouveaux **polluants spécifiques de l'état écologique** depuis 2015 (métazachlore et diflufénicanil)
- Perspective d'analyse des **sédiments** des lits mineurs
- Ajout de l'enjeu de gestion des **eaux pluviales urbaines** sur les micropolluants
- Liste des **sites industriels** recensés sur **Basol** et le descriptif de l'impact sur les eaux souterraines et superficielles

## Milieux

- Précisions sur les activités de chasse à la hutte
- Enjeu de **communication** et sensibilisation sur la valeur des zones humides, sur la gestion des espèces invasives
- **Peupleraies** : impact ou opportunités selon le contexte et l'âge

# Synthèse des enjeux : feuille de route de la CLE

Thème		Enjeu	Hiérarchisation
Qualité des eaux	Azote	Réduction des fuites d'azote d'origine agricole	<b>FORT</b> sur les aires de captages Grenelle et Conf. Env.
		Amélioration de la gestion des eaux usées	
	Phosphore	Amélioration de la gestion des eaux usées	<b>FAIBLE</b> Arré et Brèche <b>FORT</b> Béronnelle et ru de la Garde
		Pesticides	Réduire les pesticides dans les cours d'eau
Micro - polluants	Maîtrise des eaux pluviales urbaines		<b>FAIBLE</b>
Qualité des milieux		Restauration hydromorphologique et de la continuité écologique Développement de zones tampons pour limiter le colmatage des cours d'eau par la limitation des transferts de particules fines	<b>FORT</b>
Zones humides		Protection, restauration des zones humides Communication sur leur valeur patrimoniale (élus, propriétaires...) Maitrise du développement des foyers d'espèces invasives	<b>FORT</b>
Quantitatif		Assecs des sources de la Brèche et de l'Arré Vigilance de l'équilibre entre les besoins et de la ressource	<b>MOYEN</b>
Inondation		Améliorer la connaissance des axes de ruissellements, de l'aléa et du risque inondation de la Brèche lié au débordement de la Brèche Développement de programme d'action pour la maîtrise des ruissellements	<b>FORT</b>
Organisation des maîtrises d'ouvrage		Portage de la mission de la maitrise des ruissellements	<b>MOYEN</b>

# Prochaines étapes

	jan-19	fév-19	mar-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19
<b>Phase 2 : Scénarios et stratégie (tranche optionnelle 1)</b>							
Collecte et traitement des données, rencontres avec les acteurs							
Mise en forme du scénario tendanciel							
Définition des scénarios alternatifs							
Caractérisation des scénarios alternatifs							
Mise en forme des scénarios alternatifs et de la stratégie					 VP		 VF
Préparation de l'évaluation environnementale							

-  Réunions des commissions thématiques
-  Réunion d'inter-commission
-  Réunion du bureau de la CLE
-  Réunion du comité de rédaction
-  Réunion de la CLE
-  Réunion des élus
-  Réunions avec les services de l'état

## Calendrier des prochaines réunions

- **Commissions :**
  - 7 et 8 février
  - 4 et 5 avril
- **Bureau**
  - 14 mai
- **CLE**
  - 3 juin
  - 1<sup>er</sup> juillet



**sce**

Aménagement  
& environnement

[www.sce.fr](http://www.sce.fr)

GROUPE KERAN